

# l'estafette



LE BULLETIN D'INFORMATION DES EMPLOYÉS  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS

Volume XXI, numéro 19 • 2 juin 2011

## ■ AFFECTATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT – ANNÉE 2011-2012

En suivant les affichages, vous prendrez connaissance du nombre de postes réguliers à temps plein par discipline et spécialité d'enseignement, de la liste des enseignantes et enseignants en surplus d'affectation par école et par centre, de même que des besoins à combler par discipline à la Commission scolaire.

Sachez que ces informations peuvent changer au fur et à mesure des changements apportés à l'organisation scolaire ou à la suite de l'obtention d'informations additionnelles concernant les mouvements de personnel.

Les principales étapes à venir dans le processus d'affectation et de mutation aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle sont :

### 1<sup>er</sup> juin 2011

1. Deuxième affichage de la liste d'ancienneté et de préséance relative au 30 juin 2011.
2. Mise en disponibilité ou non-renouvellement du personnel enseignant au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

### 6 juin 2011

1. Affichage dans chaque école et centre de la liste des enseignantes et enseignants encore en surplus d'affectation au 1<sup>er</sup> juillet 2011.
2. Affichage dans chaque école de la liste des postes vacants par champ et par discipline, disponibles à cette date, aux fins d'application des dispositions relatives à la mutation volontaire.

### 16 juin 2011

Bassin d'affectation des enseignants du préscolaire et du primaire en surplus d'affectation (personnel régulier) et en demande de mutation volontaire le **16 juin 2011, à 16 h 30, à la salle La Chapelle** du centre administratif de la Commission scolaire.

### 12 août 2011

Bassin d'affectation des enseignants du secondaire en surplus d'affectation (personnel régulier) ET en demande de mutation volontaire, versés au champ 21 et en disponibilité, le **12 août 2011, à 15 h, à la salle La Chapelle** du centre administratif.

## ■ RAPPEL DEMANDE DE MUTATION VOLONTAIRE

Toute demande de mutation volontaire pour l'année scolaire 2011-2012 doit parvenir au Service des ressources humaines, **avant le 10 juin 2011**. À ce titre, nous vous rappelons que l'enseignante ou l'enseignant :

- En demande de mutation volontaire, selon la clause 5-3.17.56 de l'entente locale, conserve son poste de travail jusqu'au moment où il effectue le choix d'un autre poste;
- Affecté à l'école Madeleine-Bergeron, au Centre Jeunesse l'Escale, au Programme d'éducation internationale et auprès de la clientèle autistique ou de déficience mentale, qui demande une mutation volontaire selon la clause 5-3.17.20, perd son poste et il est versé immédiatement dans la réserve d'affectation où il choisit, par ordre d'ancienneté, un poste vacant dans la discipline demandée.

Dans ces deux cas, la mutation volontaire est possible sous réserve du critère de capacité et dans la mesure où il y a des postes vacants à combler dans les disciplines demandées en date du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

À cet effet, vous pourrez consulter la liste des postes vacants qui sera affichée à compter du 6 juin 2011 dans chaque école et centre. Sachez toutefois que cette liste peut encore évoluer au cours des prochaines semaines.

Nous vous invitons donc à nous faire parvenir votre demande en précisant, si possible, le champ, la discipline d'enseignement et l'école demandée.

## ■ LISTE DE PRIORITÉ D'EMPLOI ET DE RAPPEL

Le deuxième affichage des listes de priorité d'emploi au secteur des jeunes et des listes de rappel aux secteurs des adultes et de la formation professionnelle aura lieu au cours de la période du 15 au 29 juin 2011.

Ce deuxième affichage tiendra compte des demandes de changement d'inscription dans une autre discipline ou spécialité et d'inscription entre parenthèses, de même que des derniers correctifs apportés à ces listes.

## ■ PROGRAMME HORIZON

### ■ Comment bâtir sa confiance en soi

Vous arrive-t-il parfois d'admirer la confiance en soi qu'affichent certaines personnes? Qui n'aimerait pas avoir un peu ou beaucoup plus confiance en soi-même? Ou davantage d'estime de soi peut-être?

Nombreux sont les gens qui considèrent ces certitudes intérieures comme étant inaccessibles ou réservées à une catégorie de gens à part qui ont de la chance. Pourtant, ces qualités ne sont pas innées, mais bien les *résultats* qu'obtiennent les personnes qui, dans leurs actions, se respectent en étant fidèles à elles-mêmes.

Mais qu'est-ce au juste la fidélité à soi-même? Être fidèle à soi, c'est assumer ouvertement ce que je suis. C'est être fidèle aux dimensions importantes de mon existence, les reconnaître et les traiter comme telles. C'est lorsque j'accepte ce qui est vrai pour moi et que je l'affirme comme étant ma réalité. Par exemple, si j'accorde de l'importance à la vie de famille, être fidèle à moi-même demande d'y consacrer du temps et de me sentir à l'aise de refuser certaines invitations pour la prioriser.

Je me donne alors la liberté de reconnaître ouvertement l'importance que j'accorde à ma vie en famille.

Mais encore. Être fidèle à soi, c'est plus que reconnaître et laisser voir ma vérité. C'est de lui faire une place dans mes actions. C'est d'agir en conformité avec ce qui est vrai pour moi en tenant compte de l'importance que cela représente. C'est aussi savoir préserver et protéger cette vérité.

Par exemple, si j'accorde de l'importance au respect de l'environnement, être fidèle à moi-même suppose de reconnaître et laisser voir l'importance que j'y accorde. C'est agir de manière à démontrer concrètement son importance aux autres en utilisant ses sacs écolos au supermarché, ou en évitant de prendre sa voiture pour aller au coin de la rue. C'est également protéger ses valeurs en réagissant lorsque celles-ci sont menacées ou brimées.

Chaque fois que nous agissons vraiment en conformité avec ce que nous sommes, cela a pour effet de développer une plus grande estime de nous-mêmes. La confiance en soi et la sécurité intérieure s'ensuivent alors progressivement.

Par *Marie-Claude Cazeau*, M.A. Réf. :Garneau J., Larivey, M. (2000). *Les émotions source de vie*.

## ■ COLLECTE DE VÉLOS POUR LES PAYS DU SUD – 2<sup>E</sup> ÉDITION

Une collecte de vélos pour les pays du Sud aura lieu ce samedi 4 juin, de 10 h à 13 h, à la porte # 3 de l'école secondaire De Rochebelle. Cette activité est organisée bénévolement par le Comité Action Planète. Les vélos devront être en bon état ou réparables et devront avoir un cadre de 20 pouces et plus.

Un don de 15 \$ vous sera demandé pour chaque vélo. Un reçu d'impôt pour la valeur de votre don vous sera remis par le Comité.

Merci à l'avance pour votre implication et bonne chance au Comité Action Planète pour ce beau geste!

## ■ LA CAPITALE SERVICES CONSEILS

Profitez dès maintenant des taux hypothécaires exclusifs à l'administration publique québécoise. Un conseiller hypothécaire d'expérience, partenaire de La Capitale, s'est récemment joint à moi pour vous donner un service de première qualité disponible en tout temps.

### *Frédéric Charbonneau*

Représentant autonome  
Conseiller en sécurité financière  
Représentant en épargne collective  
418 525-4128  
418 581-888-8626

Partenaire de



## ■ LE MOT DE LA FIN

« Il n'y a que les ennemis qui se disent la vérité; les amis et les amants mentent sans cesse, pris au piège dans la toile du devoir. »

*Stephen King*

## ■ L'ÉQUIPE DE *L'estafette*

*Linda Baker*

*Christiane Blanchet*

*Linda Dignard*

*Louise Matte*

*Claire Savard*

*Jacky Tremblay*

*Pierre R. Tremblay*